

Communiqué des commissaires **Communique of the Commissaires panel**

L'Ain-Ternational Rhones-Alpes Valromey Tour

Du 11/07/15 au 14/07/15

Communique N°1 (étape/Stage : Vonnas-St Jean de Niost)

Art. 12.1.040 - 24

Ravitaillement irrégulier

Dossard 93 - DELAHAYE Alexandre - Team UC Nantes Atlantique - FRA19971112

Dossard 111 - DIAGNE Lucas - Culture Vélo Racing Team 41 - FRA19970314

Amende de 20CHF

Ravitaillement pour la 2ème étape :

Après le GPM (15ème KM) jusqu'à 10km de l'arrivée (Pont sur le Rhône)

Nous rappelons à messieurs les DS de dire à leurs coureurs :

- De laisser passer les motos de sécurité
- De jeter leur déchets dans les endroits appropriés (Avant et après zone de ravitaillement)

Le jury des commissaires

Epreuve organisée par : Tour du Valromey Organisation